

### Les subsides

l'augmentation du nombre de femmes maltraitées et de la nécessité de foyers de transition. On ne fait pas assez sur ce plan. Le gouvernement doit se mettre au travail et étudier les recommandations que nous avons tous approuvées le printemps dernier.

Les mères, qui élèvent seules de jeunes enfants et surtout celles qui travaillent, ont besoin de garderies peu coûteuses. Elles ont besoin de divers types de centres de soutien familial. C'est un autre domaine dans lequel il nous reste beaucoup à faire. Nous reculons au lieu d'avancer pour ce qui est des garderies, pourtant tellement importantes pour les femmes et les enfants.

Il faut reconnaître que les femmes accomplissent un travail essentiel dans leur foyer. Cela doit être un de nos principaux objectifs pour cette année. Je ne reviendrai pas sur ce qu'a été dire le ministre responsable de la condition féminine, mais de nombreuses femmes qui restent à la maison à élever leurs enfants se sentent dévalorisées. Il ne faut surtout pas perdre de vue que les femmes économiquement faibles restent souvent à la maison parce qu'elles estiment très important d'être avec leurs enfants lorsqu'ils sont petits. Il faudrait reconnaître leur mérite. Il est important, selon moi, que le gouvernement commence à leur accorder une récompense financière. Il faudrait peut-être augmenter davantage les allocations familiales et leur permettre de cotiser au Régime de pensions du Canada.

Comme de plus en plus de gens, surtout des femmes, doivent se contenter d'un travail à temps partiel, il faut revoir tout le principe du revenu garanti. Il aurait fallu le faire depuis longtemps. Nous savons qu'il n'y aura pas assez d'emplois pour tout le monde. Les gens seront sous-employés au sens traditionnel du terme, sinon complètement en chômage. Néanmoins, il y a bien des choses qu'ils peuvent quand même faire. Mais il faudra réviser tout le principe du revenu garanti et voir comment nous pouvons commencer à mettre en place ce genre de programme en visant d'abord les groupes les plus défavorisés. Certes, les ordinateurs et les robots qui joueront demain un rôle de plus en plus considérable dans nos usines, vont servir à accroître notre produit national brut et à améliorer la vie en société, au lieu de déshumaniser le lieu de travail. La collectivité aurait besoin de nouveaux services, d'autant plus que la population avance rapidement en âge. Il existe maints emplois créateurs pour lesquels les gens ont les connaissances et les qualités voulues. Il faudrait les multiplier pour remplacer les emplois traditionnels qui disparaissent. Les femmes qui ont travaillé à l'intérieur de leur foyer possèdent les qualités voulues pour occuper des emplois spécialisés dans les relations humaines ou pour participer à des services de gestion ou à des services communautaires. Mais, comme nous tous, elles ont besoin d'un salaire.

A ce propos, j'invite la Chambre à se reporter aux conclusions du groupe de travail néo-démocrate qui a étudié la situation des femmes du troisième âge. Toute considération partisane mise à part, nous avons tenu des audiences l'automne dernier dans toutes les provinces du Canada. Nous avons reçu 150 mémoires et compilé les réponses à notre questionnaire que plus de 1,200 Canadiennes nous avaient fait parvenir de partout, et même des régions septentrionales. Il s'agissait de femmes d'âge mûr et d'âge avancé. Nous avons constaté maintes et maintes fois que les femmes d'âge moyen, le groupe des «oubliées», sont traitées injustement à un triple point de vue. Elles sont souvent à l'écart de la société, surtout quand elles

vivent seules. Souvent elles occupent des appartements d'une seule pièce et n'entretiennent pas le moindre rapport avec le reste de l'humanité.

● (1750)

Je m'étais imaginée que c'étaient les femmes qui touchaient la pension de sécurité de la vieillesse qui éprouvaient les plus grandes besoins. Cependant, même si les femmes de toutes les provinces se plaignent beaucoup de pensions insuffisantes, bien d'autres problèmes réclament notre attention. Les femmes célibataires, divorcées ou veuves sont celles qui éprouvent le plus de difficultés lorsqu'elles arrivent à l'âge mûr. Quand vient le moment de choisir les femmes qui doivent recevoir une formation et réintégrer les rangs de la population active, il faudrait donner la préséance à celles qui ont passé leurs meilleures années à élever leurs enfants, de façon qu'elles puissent devenir autonomes et indépendantes. Les femmes d'âge mûr ont beaucoup à offrir à un employeur, et elles devraient pouvoir faire reconnaître leurs compétences en matière de relations humaines et de gestion, sans oublier leur riche expérience communautaire.

Les femmes âgées ne devraient pas accepter de travailler dans les ghettos de l'emploi pour un salaire de misère. Elles ont droit à un salaire honorable, et elles devraient pouvoir cotiser à un régime de pensions en vue de s'assurer une retraite. Les femmes doivent donc lutter pour obtenir les mêmes droits dans tous les domaines, et surtout celui de toucher le moment venu un revenu de retraite qui soit suffisant.

Durant les minutes qui me restent, je voudrais faire rapidement le bilan des réalisations du gouvernement au chapitre de la qualité de la vie des femmes. Le gouvernement nous a tenus de biens beaux discours, nous a fait valoir bon nombre d'études et nous a servi autant de platitudes à ce sujet. N'empêche que la situation, déjà mauvaise, se détériore. Des femmes ont été écartées de certains emplois en nombres ahurissants et elles risquent le chômage tant aujourd'hui que demain. Dans l'état actuel des choses, elles n'ont pas le choix et devront travailler à temps partiel. Quant à la parité salariale, même le gouvernement est revenu sur sa décision qui constituait un précédent de taille en ce qui concerne les commis à son service. Il a rejeté en fait le principe de l'égalité salariale pour des fonctions de valeur égale.

En limitant les augmentations de traitement à 6 et 5 p. 100, et en plafonnant l'indexation des allocations familiales et des pensions, le gouvernement porte un autre coup dur aux femmes.

Le programme de promotion sociale n'est même pas au nombre des critères exigés dans les contrats signés en vertu des programmes de création d'emplois. Le cabinet a refusé d'exiger l'application des programmes de promotion sociale aux contrats relatifs à la création d'emplois.

On nous a beaucoup parlé aujourd'hui de la formation dans les techniques de pointe. Les femmes n'ont pas accès à bien de ces programmes de formation. On leur refuse la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et d'accroître leur expérience.

Le premier ministre (M. Trudeau) refuse même de reconnaître que la pauvreté est un fait réel. Il ne veut pas admettre qu'une misère abjecte menace bien des femmes. L'étude de la réforme des pensions par un groupe de travail a encore une fois